

- 8ème séance -

Toujours se posent donc les problèmes de généralisation, c'est-à-dire, en fait, de description comparée. Il faut que la démarche dans l'étude des phénomènes ou groupe de phénomènes dans une langue donnée (puisque dans une première étape on ne peut pas faire autrement que de partir d'une langue) soit faite à l'aide d'outils de description qui soient transportables d'un domaine à un autre et d'une langue à l'autre.

Cela permettra de dégager ce qu'on peut poser comme "réellement" spécifique, c'est-à-dire ce qui est réductible dans une langue donnée.

Sinon la démarche d'une analyse est toujours fondée en gros sur les opérations habituelles de commutation, de distribution...c'est-à-dire l'étude des propriétés qu'on appelle parfois formelles mais qui sont en fait des propriétés morphologiques ou de forme dans la mesure où "formel" est réservé à un emploi très strict et précis.

Pour fabriquer des outils de description permettant la généralisation, il va falloir aussi transformer la terminologie existante qui est souvent plus ou moins bâtarde, plus ou moins fonctionnelle (par exemple "sujet"), plus ou moins morphologique (par exemple complément d'objet direct)...

Ici, on travaillera donc avec une relation primitive $\overset{\rightarrow}{apb}$ qui définit une source et un but et un opérateur de la relation prédicative $()r()$, un schéma de lexis: $\langle \xi_0 \xi_1 \pi \rangle$, l'ensemble constituant une lexis.

Le problème véritable se pose lorsqu'on compose des relations primitives c'est-à-dire par exemple pour:

"Jean raconte une histoire à Pierre"

j'ai:

- Une relation entre "Jean" et "Pierre"
- Une relation entre "Jean" et "histoire"
- Une relation entre "Pierre" et "histoire"

et poser le problème de la sorte, c'est le poser dans toute sa complexité.

D'autre part on travaille avec une langue donnée qui a des propriétés et des règles qui lui sont propres; dans certains cas les propriétés propres à une langue ne peuvent être déduites ni même tirées d'une extrapolation quelconque à partir d'autres langues.

Si par exemple on a une langue sans articles et une langue avec articles, on va poser qu'il y a des opérations de détermination qui vont se retrouver quelle que soit la langue; on va donc avoir des jeux de marqueurs (parce qu'il y a des opérations de marquage de ces opérations de détermination), qui vont se retrouver, mais ne vont pas nécessairement être les mêmes aux mêmes endroits avec les mêmes opérateurs; on pourra faire cela, mais on ne pourra pas faire que le chinois ait un article défini, que le russe en trouve un, ou que le français perde les siens.

Il faut donc qu'il y ait une relation entre ce qu'on trouve en surface et les opérateurs abstraits que l'on pose; on doit donc travailler avec:

- une lexis
- les propriétés spécifiques de chaque langue et
- des opérations énonciatives.

Cet ensemble forme un vecteur auquel on ne peut enlever aucun des termes.

Les opérations énonciatives sont difficilement dissociables des opérations prédicatives. C'est parce qu'il y a des énonciateurs qu'il y a des énoncés. Les énoncés n'ont pas de signification en dehors de l'activité des énonciateurs et ce sont les énonciateurs qui construisent les valeurs référentielles de l'énoncé.

Pour constituer une lexis, on commence donc par orienter le prédicat; c'est-à-dire qu'on pose, par l'opération de localisation et le méta-opérateur $\underline{\epsilon}$, un terme de départ, c'est-à-dire un terme qui va servir de localisateur (ou de premier repère) par rapport au reste de la relation. Par exemple, si on pose \underline{a} comme localisateur, on aura:

< a r b $\underline{\epsilon}$ a >

C'est dans cette formule que seront dérivées des chaînes à verbes dits transitifs en français comme:

"Jean mange le gâteau"

"Paul lit le livre"

Pour exprimer ce genre d'opération, les règles de grammaire classique utilisent la métaphore "être le siège de.."; c'est en fait le terme exact, mais c'est un terme qui n'est pas opératoire au sens où on va rencontrer des phénomènes qui ne se plient pas directement à ce schéma; par exemple en esquimau, on a la même forme pour dire:

"La queue du renard"

et *"Aputsiak voit le renard"*

C'est-à-dire quelque chose comme:

"Le fait $\left\{ \begin{array}{l} \text{de voir de X, le renard} \\ \text{d'être} \end{array} \right.$ " (cf. p.85)

C'est un phénomène qu'on trouve aussi dans les langues turques d'Asie; et en malgache on trouve aussi cette forme de possessif pour le passif:

"vu de moi, arbre"

pour: *"l'arbre est vu par moi"*

ou: *"l'arbre est visible par moi"*

Toutes ces formes vont être des chaînes dérivées de:

< a r b $\underline{\epsilon}$ a >

lorsqu'un des termes apparaît deux fois dans l'écriture d'une

formule, c'est par un abus d'écriture: on n'a, normalement, jamais deux fois la même lettre. Ici, on devrait avoir:

$\langle () r b \underline{\in} a \rangle$

Si, d'autre part, on pose \underline{b} comme terme de départ, on aura d'autres chaînes possibles à partir de:

. $\langle a r b \underline{\in} b \rangle$

et il faudra montrer l'équivalence entre les deux formes.

Tout ceci donne donc des paquets d'énonçables, d'énoncés possibles et c'est en ce sens qu'une lexis, ce n'est pas la structure profonde d'un énoncé, mais "le générateur d'un paquet d'énoncés", "d'une famille paraphrastique".

Cette lexis manipulée va ensuite être représentée par rapport à la situation d'énonciation:

$\langle a r b \rangle \underline{\in} \text{Sit} (\mathcal{S} / S , \mathcal{T} / T)$

Cette situation d'énonciation est définie par un ensemble de paramètres qui forment un paquet de relations entre "sujet de l'énoncé S" et "sujet énonciateur \mathcal{S} " et un paquet de relations entre "le moment auquel réfère l'énoncé, T" et "moment de l'énonciation, \mathcal{T} "

Cette relation est fondamentale; c'est elle qui constitue un énoncé; c'est par cette opération qu'on explique les énoncés ambigus simples ou complexes; c'est aussi avec ces catégories fondamentales qu'on va construire d'autres catégories comme l'aspect, la modalité... Cette présentation est une première étape très approximative.

Dans une seconde étape, il faudra distinguer très soigneusement entre ce qui est d'un côté source dans la relation primitive, de l'autre terme de départ dans la relation prédicative; il faudra voir, lorsque l'on a une relation composée, la relation qu'il y a entre le terme de départ dans tel énoncé et la source dans telle relation primitive. En général, lorsqu'on compose deux termes avec un troisième terme, on va avoir:

. soit une relation à un bénéficiaire-détrimental (l'applicatif en anglais), par exemple:

"Je lui ai ouvert le livre"

"Je lui ai acheté une pomme"

soit une relation à un lieu; et dans beaucoup de langues il y a une relation très claire entre le lieu notamment les déplacements vers - et le bénéficiaire-détrimental par exemple en français dans "partir pour", "acheter pour", "donner à", "aller à"; ou dans de nombreuses langues africaines.

soit une relation à un instrument.

Il y aura ensuite des phénomènes, comme la valeur aspectuelle des prédicats (le mode de procès) qui interviendront sur les relations; par exemple des verbes comme "aimer", "voir" sont différents du point de vue du mode de procès comme "fabriquer" non pas parce qu'on peut dire que pour l'un il y a une valeur plus ou moins intentionnelle de transformation qu'il n'y a pas dans les autres, ce qu'il faut prouver par la distribution; non parce que l'un est concret et les autres abstraits parce qu'on sait très bien, au moins depuis SPINOZA que "le concept de chien n'aboie pas" et que donc "aimer" n'est ni un concret, ni un abstrait; mais c'est par une analyse de la référence d'un côté et de l'autre par une analyse de certaines propriétés dérivées qu'on pourra tirer un certain nombre de conséquences.

Ces propriétés aspectuelles des termes vont se retrouver de langue à langue, qu'il s'agisse du malgache, du japonais, du géorgien..., marquées de façon différente;

C'est pour éviter des confusions qu'entraîne une certaine terminologie qui est souvent une désignation plus ou moins intuitive telle que concret, abstrait ou toute la terminologie de FILLMORE, que j'ai été amené à poser les rangs de compléments C_0 , C_1 , C_2 , C_3 , C_4 , pour pouvoir manipuler des données syntaxiques sans être toujours pris dans le flou de la terminologie, notamment en ce qui concerne le terme de sujet, qu'on trouve en abondance :

sujet grammatical, sujet réel, sujet profond, sujet apparent, sujet logique... ou encore pour éviter des définitions de type structuraliste qu'utilise toute une partie de la grammaire transformationnelle, par exemple : "on dit que NP est sujet parce qu'il est dominé par S, c'est-à-dire une unité de rang inférieur à une fonction au rang supérieur".

Ainsi, on peut avoir, en surface, des définitions strictement mécaniques des termes, pour les manipulations.

Il ne faut pas assimiler c_0 à un sujet ou c_1 à un complément direct d'objet. De façon non ambiguë, le terme de sujet est réservé au sujet énonciateur.

C'est un système qui va fonctionner de façon mécanique dans les cas les plus simples; mais pour certains énoncés du type: "*Jean, sa mobylette, il y a les freins qui déconnent*"

des règles supplémentaires vont se greffer parce qu'on a toujours pour un énoncé d'une part les règles de bonne formation de phrase dans les relations prédicatives, et c'est là que fonctionnent les rangs de compléments, et d'autre part les règles de constitution d'énoncés, règles de type rhétorique, stylistique (focalisation..) qui vont introduire des repérages supplémentaires; c'est ce qu'on trouve de façon explicite dans l'exemple cité, alors qu'en général tous ces repères sont superposés.

On ne peut avoir qu'un c_0 par énoncé, de même qu'on ne peut avoir qu'un terme de départ; mais on peut avoir, dans une constitution successive, des termes qui vont se repérer les uns par rapport aux autres, par exemple:

on dit "Jean"

on dit "quelque chose" à propos de "Jean", c'est-à-dire "sa mobylette", c'est-à-dire "la mobylette de Jean"

on reprend en disant "il y a les freins", c'est-à-dire "les freins de la mobylette de Jean", puis "qui déconnent".

Il y a d'autres exemples à propos desquels on ne peut

pas assigner c_0 , c_1 ... de façon mécanique, par exemple tous les énoncés du type :

"Il pue le bouc"

Dans ce cas, si on travaille sur une seule langue on pourra commencer par dire que c'est un verbe transitif.

Puis, comme c'est un énoncé qui ne peut pas être passivé, puisqu'on ne peut pas dire:

"L'encens est pué par lui"

on sera obligé de dire que c'est une sous-classe des transitifs.

Puis, si on compare avec d'autres langues, on voit qu'en anglais on utilise pour ce genre d'énoncé un "modifieur", en russe un "instrumental", que donc le transitif français pourrait être un transitif dit naturel; mais on constate que "il pue" ça n'est pas comme il "mange" puisque ce dernier peut supporter le passif... Et, on s'aperçoit finalement qu'on peut considérer "il" comme c_0 mais pas "le bouc" comme c_1 , mais qu'une première approche disant qu'on a affaire à un intransitif et un modifieur est plus satisfaisante.

Ce sera la même chose pour les verbes comme "lancer" ou "coudre". "Coudre" peut être aussi dit transitif naturel; "coudre" c'est: "par la couture faire que par exemple, des pièces d'étoffe séparées sont désormais jointes et qu'en plus elles prennent une forme culturellement appréhendable, une robe, une casquette..." Mais là encore on va voir que dans des langues on va pouvoir avoir soit une construction non-directe, soit un instrumental. En esquimau, par exemple on peut avoir:

"Il coud la casquette"

mais aussi quelque chose qui se traduit littéralement par:

"Il se coud"

ou par

"Il s'adonne à la couture par rapport à la casquette"

et pour le "par rapport à" on a quelque chose qui n'a rien à voir avec le complément d'objet direct mais plutôt avec quelque chose de type instrumental...

Il faut donc se méfier de termes comme "transitif naturel"; transitif est un terme qui appartient dans une certaine terminologie à la métalangue de la linguistique et qui ne peut se définir que par rapport à un certain nombre d'opérations qui permettent la vérification; c'est d'ailleurs la plupart du temps une notion fallacieuse.

De même, avec le verbe "lancer", en français on a:

"lancer des pierres".

En russe, en danois, en corse, trois langues qui ne sont pas apparentées génétiquement, on a quelque chose comme:

"lancer avec des pierres".

Dans ce cas, on ne peut pas dire que:

"on prend une pierre et on lui imprime un certain mouvement"

mais bien plutôt:

"on effectue un mouvement de lancer grâce à..."

ou:

"on touche quelqu'un grâce à".

C'est pour tenir compte de tout cela sans avoir à passer par la syntaxe d'une langue qu'on est obligé de poser les relations entre "lanceur", "ce sur qui on lance", "ce avec quoi on effectue cette relation", et "ce qui se passe dans une langue donnée".

Donc, dans le cas des verbes tels que "puer", "coûter", "peser", ...qui concernent en gros le "comment c'est" ("puer" c'est "avoir l'odeur de" et en plus "l'odeur mauvaise"), il y a un C_0 mais le problème du c_1 ne se pose pas; de même que dans:

"Jean est chauffeur"

"chauffeur" n'est pas un c_1 même si on peut dire "Jean l'est", puisque l'assignation des rangs se fait par substitution des éléments par les pronoms correspondants; en français, par exemple:

est C_0 tout ce qui est substituable par "il";

est c_1 tout ce qui est substituable par "le";

est c_2 tout ce qui est substituable par "lui";

est c_3 tout ce qui est substituable par "y";

est c_4 tout ce qui est substituable par "en";

puis il existe des mixtes "en/y".

Mais, dans tous les cas précédemment cités, on montre qu'on a affaire à des prédicats et qu'il n'y a donc pas de problèmes de c_1 .

Si on prend d'autres verbes et les transformations qu'on peut faire, on voit qu'avec:

"Jean le somme de faire telle chose"

ou: *"Jean l'invite à faire telle chose"*

on aura:

"Jean le somme de quoi faire?"

ou à la rigueur : *"De quoi Jean le somme-t-il?"*

et que l'on aura : *"A quoi Jean l'invite-t-il?"*

Et si on considère le schéma de ces énoncés, il y a deux verbes qui y répondent mais moyennant un c_2 au lieu d'un c_1 , ce sont :

"Je lui apprends à faire telle chose."

"Je lui enseigne à faire telle chose."

et donc, à part ces deux verbes on a toujours quelque chose qui se présente comme: $c_1 - c_1 - c_2$ et quelque part la préposition "à" ou "de", et l'on sait que dans ce cas on peut passer par "y" ou "en" :

"Je l'y invite"

"Je l'y exhorte"

"Je l'y incite"

"Je l'en somme"

et que l'on peut avoir: *"à quoi l'as-tu exhorté?"* mais, avec des verbes comme "apprendre" on aura :

"Que lui apprends-tu?"

et *"Je le lui apprends"*

c'est-à-dire que ce sont des verbes complexes qui sont des causatifs; "apprendre" est un verbe qui signifie d'abord "appréhender", "saisir", "se saisir de quelque chose" et donc on a "quelqu'un est dans une relation avec quelqu'un d'autre de telle manière qu'il fait que ce quelqu'un d'autre se saisit de...".

Et dans la mesure où on a:

"Jean lui apprend à faire telle chose"

on a:

- "Jean" est C_0

- "lui" est c_2

- "faire telle chose" est nécessairement c_1

puisque dans la mesure où on a affaire uniquement à des relations binaires qui se composent, on a impossibilité d'avoir deux c_1 , deux c_2 ...

Avec des verbes comme "obéir" et "pardonner", on va avoir de la même façon des différences par rapport à l'ordre linéaire c_0 , c_1 , c_2 , ...; et, si on a:

"Je lui obéis"

lui qui se présente comme un c_2 , va en réalité fonctionner comme un c_1 dans la mesure où "obéir" n'admet pas de c_1 . Dans ce cas, et moyennant quelques sérieuses contraintes, on va pouvoir passiver:

"Tous ses sujets lui obéissent"

"Il est obéi de tous ses sujets"

c'est la même chose avec :

"Je lui pardonne"

pour lequel on a un autre type de contrainte; et si l'on peut avoir:

"Je lui pardonne sa faute"

cela signifie: *"Je lui pardonne quant à sa faute"*

ce qui veut dire qu'on aura un passif du type: *"Il est pardonné"*

sans qu'on puisse avoir: *"Il est pardonné par quelqu'un"*

ni: *"Il est pardonné de quelqu'un"*.

Cette représentation numérotée des rangs de complément est à ce stade, un procédé technique qui du point de vue théorique deviendrait véritablement intéressant si on pouvait montrer que par suite de toute l'organisation de nos systèmes de représentation au niveau cognitif, on ne peut jamais avoir deux unités de même rang. Ici, c'est une simple procédure de découverte.

En japonais par exemple, avec des termes comme "pluie", "tomber", "moi", "pluie" fonctionne comme c_0 et dans la mesure où on a un intransitif, "moi" va fonctionner comme l'autre terme qui est un c_2 mais fonctionne comme un c_1 puisqu'il n'y a pas de c_1 , et on va pouvoir alors prendre ce terme comme point de départ et on aura le "passif d'adversité": "J'ai été tombé la pluie dessus".

Si on regarde en allemand le verbe "helfen" (aider), on pourrait dire qu'il est construit avec le datif exactement comme "obéir" et "pardonner" pour lesquels on a dit que "lui" fonctionnait comme un c_1 ; mais en allemand, à la différence du français, il y a un système casuel et il y a un datif: c'est une relation qui dans le système spécifique de l'allemand, va jouer de manière différente. En français, la distinction entre "le" et "lui" n'apparaît qu'au niveau des pronoms personnels puisque ailleurs on a un système flexionnel avec "à". De plus, en allemand "helfen" ne peut pas être passivé comme en français où on peut dire :

"celui qui a été aidé"

on peut le faire seulement lorsqu'on a un nominatif et un accusatif; il ne s'agit pas des formes d'impersonnel qui ressemblent à des passifs impersonnels du type : "heute wird getanzt", soit littéralement "aujourd'hui est dansé", qui se construit à partir de: "on danse aujourd'hui": on commence par "aujourd'hui" et on a effacement obligatoire du pseudo-agent, et dans ce cas on ne peut pas avoir : "aujourd'hui, il a été dansé". Lorsqu'on a un datif, cette forme n'est pas possible.

Donc, en ce qui concerne la généralisation du procédé mécanique des rangs de complément, cela peut se faire, mais il faut être très prudent et faire un travail rigoureux sur un certain nombre de points précis. C'est d'ailleurs beaucoup plus intéressant si on travaille sur des langues vraiment très différentes; cela a été utilisé sur les tournures avec résultatif en chinois et c'est assez fructueux.

Donc on part à un moment du schéma de formule:

$\langle a \ r \ b \ \underline{\in} \ a \ \rangle$

c'est-à-dire qu'on assigne un terme de départ qui est l'opération par laquelle on va orienter le prédicat. Cette opération est différente de celle qu'on verra plus tard:

$(\ \) \ r \ b \ \underline{\in} \ a$

opération qui consiste à dire qu'il y a eu
"casse de vase"

dans: "*Jean a cassé le vase*"

ou: "*mange de gâteau*"

dans: "*Jean mange un gâteau*"

opération qui a été faite par quelqu'un;
et à ce moment-là on a:

-soit $\underline{\in}$ d'identification entre () et \underline{a} et on a:

"c'est \underline{a} qui $\underline{r \ b}$ "

-soit $\underline{\in}$ de localisation et on a: "il y a \underline{a} qui $\underline{r \ b}$ parmi d'autres".
c'est-à-dire qu'on a:

-soit:

"*qu'est-ce qu'il sait faire Jean dans la vie?*"

"*Jean sait crocheter les serrures*" (neutre)

-soit:

"*Qui est-ce qui sait l'anglais?*"

"*Jean sait l'anglais*" entre autres, il peut y avoir Paul, Pierre...

-soit:

"Jean sait lire l'anglais"

c'est-à-dire:

"C'est Jean qui sait lire l'anglais"

"Il y a Jean et uniquement Jean qui sait lire l'anglais"

Tous ces énoncés ont une forme métalinguistique et font partie de l'activité métalinguistique; ce sont des préconstruits; ce ne sont pas des présupposés ou alors on peut dire que le préconstruit est un présupposé qui a une forme; on n'est pas en train de simuler ici ce qui se passe dans le cerveau au sens où on fabriquerait un modèle de simulation tel qu'en utilisent les milieux de la sociologie, des sciences politiques, lorsqu'ils assimilent la société à un modèle cybernétique où finalement les relations à l'échelon collectif et par là individuel, sont ramenées à des décisions qu'on va pouvoir jouer, ce qui est extrêmement insidieux.

Il ne s'agit pas de dire ici qu'on fonctionne selon ce genre de formulation un peu simpliste; il s'agit de construire des formes qui auront un statut précis dans la métalangue et qu'on pourra réutiliser. La philosophie du langage peut aussi, effectivement, s'occuper des présupposés sous la forme d'une théorie de l'inférence qui va s'occuper des problèmes de logique dite naturelle mais c'est à ce moment-là ce qu'on appelle la glose, et ce n'est pas une représentation métalinguistique qui est le point qui intéresse la linguistique; c'est-à-dire faire ressortir rigoureusement la façon dont l'énoncé est formé et voir comment on peut le représenter de telle sorte qu'on puisse lui assigner telle ou telle valeur.

On peut par exemple, par rapport à cela, mettre en évidence les propriétés des verbes susceptibles de se combiner avec "se faire" et en opérer le classement; on sait qu'il y a deux emplois de "se faire":

-Un emploi agentif, c'est-à-dire qu'on agit de telle manière qu'on aboutit à tel résultat par exemple:

"Il s'est fait attribuer un logement dans le H.L.M du coin"

Un emploi où quelque chose n'est pas fait de manière intentionnelle mais que l'on subit, par exemple:

"Il s'est fait renverser par une voiture"

On va, en manipulant les verbes s'apercevoir qu'on ne peut pas employer "se faire", dans le sens premier avec certains verbes, par exemple les verbes qui représentent des relations intersubjectives:

"Il s'est fait sommer de..."

"Il s'est fait provoquer..."

sont des énoncés difficilement acceptables sauf dans des cas limites où l'on construit un contexte en disant à quelqu'un:

"Ecoute, on va monter un coup et tu vas m'ordonner de..."

D'autre part, si on classe les verbes en positif, négatif et neutre, quand on a un verbe positif on ne peut pas non plus le combiner avec "se faire" dans le deuxième sens:

"il s'est fait inciter à..."

"il s'est fait provoquer..."

Et les rares cas où on peut employer "se faire" dans ce deuxième sens sont ceux justement où il n'y a pas de relation primitive orientée dans une relation intersubjective:

"il s'est fait piquer à faire quelque chose"

"il s'est fait surprendre à distribuer des fleurs"

et bien sûr toute la série des verbes détrimentaires:

"il s'est fait posséder..."

"il s'est fait arrêter ..."

"il s'est fait écraser..."

"il s'est fait ébouillanter ..."

Le classement suppose que l'on a posé qu'on a:

- des propriétés physico-culturelles
- des propriétés modales de type opérations énonciatives

- des propriétés aspectuelles: les verbes du genre piquer ont des propriétés aspectuelles autres que celles du genre "inciter", "inviter"...